

Règlement Championnat de Dordogne 2024 des écoles de cyclisme

de Pré-licenciés (U7) ; Poussins (U9) ; Pupilles (U11) ; Benjamins (U13)

Le dimanche 16 Juin à SAINT-ASTIER par la J S ASTERIENNE

Article 1

Les dossards seront disponibles à partir de 9H00. Premier départ 10H00.

Article 2

Les épreuves du championnat de Dordogne restent ouvertes à l'ensemble des écoles de vélo (région, inter-régions) des U7 aux U13.

Article 3

Si seuls, les licenciés U7 aux U13 de la Dordogne concourront pour le titre départemental individuel et par équipe dans chaque manche proposée, tous les participants seront récompensés selon leur classement.

Article 4

Les récompenses seront individuelles et par équipe. 7 catégories seront récompensées : U7, U9 (1 et 2), U9 filles, U11 (1 et 2), U11 filles, U13 (1 et 2), U13 filles.

Pour le classement par équipe seront pris en compte le nombre de victoires par club, si égalité les places de second, de troisième etc...départagerons.

Article 5

Toute réclamation se fera par écrit par l'éducateur responsable et sera remis au jury qui statuera. Tout non-respect de cette clause entraînerait la disqualification immédiate du coureur concerné. Seul le collège des arbitres est habilité à prendre des décisions qui devront être respectées par tous.

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES

I - ADRESSE

- Les jeux retenus par la Commission sont publiés en annexe
- Aucune reconnaissance à vélo sur les parcours ne sera autorisée
- Avant chaque départ de catégorie, une reconnaissance à pied sera proposée, en présence d'un éducateur, par club
- Le départ se fera tenu pour les U7
- Les parcours seront chronométrés et les fautes comptabilisées

• Barème des fautes :

- 1 faute = 5 secondes

- 6 fautes maxi par jeu comptabilisées

Seule la prise du bidon, du fanion ou de la balle de tennis impose 3 essais successifs

Tout refus d'obstacle intentionnel sera pénalisé par 30 secondes

Est classé premier celui qui réalise le meilleur chrono (fautes incluses)

II - VITESSE

U7 et U9

• Un test chronométré par participant (chronométrage électronique ou manuel)

• Départ individuel

• 60 mètres pour tous les groupes

• Sangles non autorisées

• Remarque ----- Incident

Tout coureur qui déchausse au départ ou qui décentre sa roue dans les 5 premiers mètres se verra proposer un deuxième départ à la fin de sa série

III - SPRINT

U11 et U13

Un test chronométré par participant (chronométrage électronique ou manuel)

Départ individuel

80 mètres pour les groupes

Sangles non autorisées

Remarque ----- incident

Tout coureur qui déchausse au départ ou qui décentre sa roue dans les 5 premiers mètres se verra proposer un deuxième départ à la fin de la série

IV - EPREUVES DE REGULARITE

Une épreuve par catégorie d'âge :

• U7 : 1 à 3 kms

• U9 : 3 à 5 kms

• U11 : 8 à 10 kms

• U13 : 12 à 15 kms

Roue à rayonnage traditionnel acceptée (roues à bâtons, pleines, strictement interdites).

Pas de changement de roue autorisé

Pas de ravitaillement en course (bidon autorisé aux benjamins par décision des arbitres)

Un contrôle de braquet sera effectué avant chaque départ.
Tout non-respect de cette règle entraînerait le déclassement du coureur.

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Les coureurs externes ne peuvent interférer dans le classement général du Dordogne (Ex : 1 coureur périgourdin classé 4 de la manche mais 1er Dordogne marquera 1 point seulement).
Le total des points obtenus donnera le classement général, étant entendu que le total le plus faible décernera le titre.

Tout coureur absent dans une ou plusieurs spécialités proposées se verra crédité de 30 points chaque fois (pénalité).

En cas d'égalité, pour départager d'éventuels ex- æquo, seront priorisés dans l'ordre :

1 - la place obtenue à l'adresse ou méca-jeux

2 - la place obtenue à la vitesse ou au sprint

3 - la place obtenue à l'épreuve sur route

Dans le cadre du championnat de Dordogne, seuls les 3 premiers dans chaque catégorie seront récompensés, à savoir :

1er Médaille « d'Or » + Maillot au champion de Dordogne

2ème Médaille « d'Argent »

3ème Médaille « de Bronze »

Un trophée récompensera la première équipe. (Voir article 4)

Commission Ecole de Cyclisme du CD 24

jm.bercouzareau@gmail.com - Portable : 06 66 70 72 57

Les jeux suivants ont été choisis pour la saison 2024 :

U 7 :

N°	Nom
1 b	Entonnoir avec liteau
4	Slalom simple
14	Chenille
17 ter	Huit
11	Triple Slalom
27	Prise et pose d'un fanion
34	Passage sous barre
38	Barre tombée (en fin de parcours)

U 9 :

N°	Nom
4	Slalom simple

1 b	Entonnoir avec liteau
11	Triple Slalom
14	Chenille
17 bis	Huit
27	Prise et pose d'un fanion
30	Saut élastique (roue avant)
34	Passage sous barre
38	Barre tombée (en fin de parcours)

U 11 et U 13 :

Nom
Départ à pied au TOP (après avoir posé son vélo dans la zone de départ/arrivée contre une barrière)
Remise de la chaîne sur un vélo « mulot » + geste technique (1 tour complet de pédale) (le vélo « mulot » se trouve contre une barrière)
Puis prise de son vélo pour effectuer le premier slalom
Slalom simple
Saut de face (roue avant et roue arrière)
Prise d'un bidon sur une table
Demi-tour derrière un plot
Pose du bidon de l'autre côté de la table
Puis retour avec :
Slalom sous-pédalier
Arrivée dans la zone pose d'un pied au sol pour arrêt du chrono